



PROCÈS-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement École Jean-Paul-Riopelle 18 octobre 2023, 18h30 Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague

Présences :

- Marie-Chloé Benoit, membre parent
- Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)
- Clothilde Brochot, membre parent
- Caroline Koehren, membre parent
- Patrice Lepage, membre parent substitut
- Natalia Monteiro, membre parent substitut
- Adrian Profitos, membre parent
- Benoît Salin, membre parent substitut
- France Verbeke, directrice.

Absences :

- Kerline Étienne, membre parent

1 Ouverture de l'assemblée (3 minutes)

1.1 Désignation d'un.e secrétaire

Mme Clothilde Brochot est désignée secrétaire.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps

Mme Natalia Monteiro est désignée gardienne du temps.

2 Période réservée au public (10 minutes) s.o.

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

Mme **Clothilde Brochot** propose l'ajout d'un sujet au point 13 lié à l'OPP: 13.4 Point sur les verres en plastique avec le nouveau logo de l'école.

M **Adrian Profitos** propose l'ordre du jour, Mme **Clothilde Brochot** appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4 Présentation des membres du conseil d'établissement et choix de l'exécutif (10 minutes)

4.1 Présentation des membres

Les membres du CÉ se sont présentés au but de la réunion.

4.2 Élection de la présidence

Mme **Clothilde Brochot** se propose au poste de présidente, appuyée à l'unanimité. Mme **Clothilde Brochot** est élue présidente de CÉ pour l'année 2023-2024.

4.3 Élection de la vice-présidence

M **Adrian Profitos** se propose au poste de vice-président, appuyé à l'unanimité. M **Adrian Profitos** est élu vice-président de CÉ pour l'année 2023-2024.

4.4 Nomination du(des) secrétaire(s)

Le rôle de secrétaire sera pris à tour de rôle entre les membres du CÉ.

4.5 Élection du ou de la représentant.e au comité de parents et du ou de la substitut

Mme **Marie-Chloé Benoit** se propose, appuyée à l'unanimité. Mme **Marie-Chloé Benoit** est élue représentante au comité de parents pour l'année 2023-2024. ^{substitut}

M **Adrian Profitos** se propose, appuyé à l'unanimité. M **Adrian Profitos** est élu représentant ~~substitut~~ au comité de parents pour l'année 2023-2024.

5 Mot de la présidence (2 minutes)

La présidente remercie les membres.

6 Adoption et suivi du procès-verbal du 12 juin 2023 (5 minutes)

Mme **Clothilde Brochot** propose l'adoption du procès-verbal du 12 juin 2023, Mme **Marie-Claude Bérubé** appuie. Le procès-verbal du 12 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

7 Modalités de fonctionnement du CÉ (20 minutes)

7.1 Adoption du calendrier des rencontres

Les dates retenues sont : mercredi 22 novembre 2023, mercredi 7 février 2024, mercredi 3 avril 2024, mercredi 8 mai 2024 et le mercredi 12 juin 2024.

Ce qui planifie un total de 6 rencontres pour le CÉ de 2023-2024.

7.2 Budget de fonctionnement – information

Le CÉ dispose de 400 \$ de budget de fonctionnement.

7.3 Budget de perfectionnement – information

Le CÉ dispose de 400 \$ de budget de perfectionnement.

7.4 Régie interne – adoption

Modifications proposées à la régie interne:

- Remplacement des mentions Saint-Louis-de-Gonzague (SLG) par Jean-Paul Riopelle (JPR).
- Modification pour préciser que le CÉ *peut être* constitué de 12 membres dont 5 parents, 5 membres du personnel, 1 membre de la communauté (sans droit de vote) et la direction de l'école (sans droit de vote).
- Le quorum est constitué de 6 membres, dont 3 membres parents, dans le cas d'un CÉ de 12 personnes.
- Il est recommandé de tenir un minimum de sept séances du CÉ dans l'année, avec un minimum légal de cinq séances. Les premières et dernières séances doivent être sous forme présentielle tandis que les autres réunions pourront se tenir de façon hybride. Une personne du CÉ est chargée d'une éventuelle mise en place de la séance hybride. Mme **Caroline Koehren** se propose pour l'organisation des séances hybrides.

Mme **Caroline Koehren** propose l'adoption de la régie interne, M **Adrian Profitos** appuie. La régie interne est adoptée à l'unanimité.

7.5 Modalités de communication et de rencontre – information

Une séance ordinaire du CÉ est convoquée par l'envoi du projet d'ordre du jour par courriel à tous les membres une semaine avant la rencontre. Les membres ont la responsabilité de confirmer au plus tôt leur présence à chaque rencontre.

7.6 Formation obligatoire pour les membres de CÉ – information

Selon la Loi 40, les membres de CÉ doivent suivre la formation obligatoire développée par le ministère de l'Éducation. Elle est accessible sous forme de capsules vidéo et de fiches. Le lien internet sera envoyé aux membres pour y accéder.

7.7 Déclaration d'intérêts – signature séance tenante

Le formulaire de déclaration d'intérêt des membres a été complété et signé séance tenante par les membres présents.

8 Dossiers école et informations stratégiques (50 minutes)

8.1 Déclaration de clientèle (30 septembre) et formation des groupes – information

Au 30 septembre 2023, l'école comptait 398 élèves. Le nombre d'élèves a augmenté cette année avec l'ouverture de quatre classes d'accueil. Celles-ci ne sont pas encore remplies. Il faut s'attendre à ce que de nouveaux élèves s'ajoutent à l'école durant l'année.

L'école comprend 21 groupes de classe dans les deux pavillons, avec environ deux cents élèves dans chacun des bâtiments.

8.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI) – adoption

Mme **France Verbeke** présente différents documents liés au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI). Le PTRDI présente la capacité d'accueil des locaux. Certaines valeurs présentées dans le plan posant questions aux membres du CÉ, il est proposé de reporter l'adoption du PTRDI à la prochaine réunion (le CÉ a jusqu'au 12 janvier pour l'adopter), et que chacun étudie les différents documents reçus avant la rencontre.

8.3 Projet d'embellissement de la cour – suivi

La réception des bancs en plastique recyclé de la classe extérieure est retardée d'un mois et devrait être effectuée au courant du mois de novembre. Ceux-ci ont déjà été achetés, il ne reste plus qu'à les installer dans la cour du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague.

L'installation des paniers de baskets dans la cour est mise sur pause tant que les clôtures des travaux seront dans la cour.

8.4 Bibliothèque – information

Pour faire suite à la demande des enseignants concernant la remise en état de la bibliothèque du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague, une personne-ressource du CSSDM est venue aider à faire le tri et une évaluation du mobilier de la bibliothèque. Celle-ci a besoin de nouveaux meubles et la personne ressource a proposé deux modèles correspondant aux critères du centre de service. Aux vues des montants des meubles proposés par le CSSDM, le CÉ se propose de reporter ce point à la prochaine rencontre afin de trouver la meilleure solution pour offrir une bibliothèque sécuritaire aux élèves.

8.5 Ateliers d'éducation populaire – approbation

Les ateliers d'éducation populaire du Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) du CSSDM sont tenus à l'école depuis trois ans, à raison d'un atelier par mois. C'est maintenant l'OPP qui collabore principalement à l'organisation des ateliers. Le CÉ propose d'approuver la tenue des ateliers sur le même modèle que les années précédentes. Les activités sont approuvées.

9 Activités et sorties éducatives (5 minutes)

9.1 Activités et sorties éducatives – approbation

Toute activité effectuée durant les heures de classe doit être approuvée par le CÉ, que cette activité demande une contribution financière aux parents ou non. Plusieurs activités (sans contribution financière) ont été présentées: en science, en univers social, au théâtre, etc.

Mme **Marie-Chloé Benoit** propose d'approuver toutes les activités présentées. Mme **Clothilde Brochot** appuie. Les activités sont approuvées.

9.2 Activité Chindai – approbation

Une activité Chindai est présentée: l'activité a pour objectif de transmettre aux enfants le savoir-être de la non-violence au quotidien. La formation niveau 1 prévoit 4 séances de 30 minutes dans les classes (i. e. 4 fois 18 classes) pour mettre en place des cours de respiration, désigner des ambassadeurs de la paix dans l'école et former les enseignants. Le coût serait de 4 565 \$ pour la formation niveau 1. Mme **France Verbeke** va envoyer le lien vers la formation pour que les membres puissent se faire une idée. La décision est remise à la prochaine séance.

10 Le point des enseignants s.o.

11 Dossiers SDG (5 minutes)

11.1 Déclaration de clientèle et formation des groupes

Il y a 324 élèves inscrits au régulier, d'autres inscriptions s'en viennent.

12 Rapport du ou de la représentant.e au comité de parents s.o.

13 Le point de l'OPP (5 minutes)

13.1 Vente de paniers bios – information

Depuis quelques années, l'OPP organise une vente de paniers bio dans le cadre du programme Écoles enracinées. Cette activité a été approuvée lors de la séance de juin dernier. La récupération des paniers bios se fera le lundi 23 octobre.

13.2 Fête d'Halloween – information

Les 11 et 12 octobre, l'OPP a organisé un échange de costumes dans les deux bâtiments. L'activité a bien fonctionné. Une fête d'Halloween est organisée le vendredi 27 octobre, de 18h30 à 20h30 au

bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague. Il n'y aura pas de frais demandés aux parents ni de dépenses engendrées pour cette activité.

13.3 Vente de sapins – information

Pour les sapins, l'OPP a changé de compagnie pour se tourner vers un modèle plus écologique. Voici le lien : <https://houblonsfranklin.com/titi-sapin>

Ils travailleront à cette activité après la fête de l'Halloween. Cependant, pour les commandes de sapins, ce sera le même principe que les années précédentes: les parents achètent en ligne leur sapin et une partie de la vente revient à l'OPP.

Cette activité sera donc à faire approuver par le CÉ lors de la prochaine séance. Il devrait y avoir deux options proposées: un sapin reconstitué à partir de branches tombées ou un petit sapin en pot, à louer.

13.4 Verres en plastiques réutilisables au nouveau logo de l'école – information

Il serait important que l'on achète un lot de 500 verres en plastique réutilisables avec le nouveau logo. Il nous reste moins de 200 verres et lors des fêtes, il faut les laver à mesure (très chronophage). Ces verres servent autant aux activités de l'OPP qu'à celles de l'école et du service de garde.

Aussi, l'OPP a organisé le cross-country en début d'année. L'activité a été une belle réussite. Valmont a fourni les fruits proposés aux élèves après leur course.

14 Courrier

14.1 Gestion de l'adresse courriel du CÉ

15 Varia

Mme **Sophie Mauzerolle**, conseillère de ville et membre du comité exécutif responsable du transport et de la mobilité, a envoyé un courriel d'accusé réception de la demande du CÉ pour l'amélioration de la sécurité routière aux intersections 'Chapleau et Rachel' et 'Fullum et Rachel'.

Les boîtes de recyclage des crayons vont devoir être remplacées pour continuer à inciter les élèves à ramener leurs crayons pour recyclage.

L'OPP a indiqué au CÉ que certains parents auraient aimé que l'inauguration soit faite avec tous les parents et élèves de l'école. Mme France Verbeke indique que l'école n'a pas eu de mot à dire pour l'inauguration, qui a été réalisée par le CSSDM, en collaboration avec la fondation Jean-Paul Riopelle.

16 Levée de la séance

La séance est levée à 21h32.



Clothilde Brochot
Présidente du CÉ



France Verbeke
Directrice